

Patrie Suisse



men*care* schweiz
suisse
svizzera
svizra
MenCare | Report Suisse Vol. 1

ISHG
CH Institut Suisse pour les questions
d'Hommes et de Genre
Sarl

men*care* schweiz
suisse
svizzera
svizra



MenCare | Report Suisse Vol. 1
„Patrie Suisse“

Contenu

1. Introduction	10
2. Pères en Suisse	16
2.1 Qu'entendons-nous par «travail de soins paternel»?	18
2.2 Quelle est la représentation actuelle de la paternité?	22
2.3 Les hommes suisses désirent-ils des enfants et quelle est leur famille idéale?	24
2.4 Quelle image d'eux-mêmes en tant que pères les hommes ont-ils en Suisse?	33
3. Perspectives	43
4. Bibliographie	48
Graphs et tableaux	53
Annexe	54
Impressum	56

Préface

Männer.ch se positionne depuis plus de 10 ans comme la faîtière des organisations suisses d'hommes et de pères favorables à plus d'égalité entre les genres et à une politique familiale moderne. Une attention particulière est portée sur les pères dont männer.ch soutient et promeut l'engagement à différents niveaux. Cet engagement peut s'inscrire et se traduire de manière durable grâce à la mission donnée d'implanter en Suisse la campagne MenCare Global dans le cadre d'un programme national (voir www.men-care.org). L'Institut Suisse pour les questions d'Hommes et de Genre Sàrl (ISHG) a été mandaté par männer.ch pour traiter les données scientifiques «evidenced based» existantes et, si nécessaire, impulser et coordonner des recherches complémentaires de manière à concevoir le programme national MenCare. Le rapport MenCare Suisse – Vol.I est maintenant disponible. L'ISHG publiera à intervalle régulier des rapports thématiques approfondis avec, comme cadre de référence et d'inspiration, le rapport «State of the Wordks Fathers Report» (Levtov et al. 2015). Celui-ci a paru lors de la campagne globale MenCare 2015 et fournit, pour la première fois, un état de lieux mondial sur l'engagement des pères dans les familles. Dans le cadre de notre activité, nous sommes convaincus qu'un engagement paternel accru améliore la qualité de vie et renforce la santé, les capacités et la satisfaction des enfants, des femmes et des hommes.

Ce rapport contribue de manière importante à l'égalité des genres. En effet, la recherche le montre clairement: les hommes aujourd'hui désirent être présents au sein de la famille de manière différente de leurs pères et grand-pères (cf. e.a. Baumgarten et al. 2016, Kassner 2008, Meuser 1998, Possinger 2013, Wehner et al. 2010). «Un rôle passif dans le quotidien familial n'est plus un concept attractif pour la paternité» (Cyprian 2007:31). En ce sens, avec ce premier Rapport MenCare «Patrie Suisse», nous espérons stimuler au sein de la société civile un débat sur les valeurs fondamentales, aussi bien qu'une discussion politique sur le thème de l'engagement des hommes et des pères au sein de la famille et dans les soins.

Diana Baumgarten

Coordination de la recherche ISHG

Andreas Borter

Direction ISHG





1. Introduction

En Suisse, la famille et la paternité sont considérées de manière extraordinairement forte comme appartenant à la sphère privée. Le postulat sous-jacent, qui prétend que les familles peuvent se développer indépendamment des conditions-cadres et des structures qui l'entourent, est scientifiquement insoutenable.

Jusqu'il y a peu, les pères ne représentaient pas un sujet de recherche à part entière. Cela a changé. En effet, actuellement, la question de savoir comment les pères se voient et se sentent intéresse de plus en plus. Elle complète la question fonctionnelle des avantages que procure l'engagement paternel aux enfants, à la mère, à la famille et à la société.

Actuellement le débat sur la politique familiale en Suisse tourne autour de la question de l'importance que la famille a et doit avoir. Un aspect important réside dans le fait de savoir comment la responsabilité entre Etat et Individu doit être répartie. Dans le contexte d'une politique familiale libérale prétendue d'Etat social (cf. Esping-Andersen 2006), l'engagement de la Confédération en la matière – à la différence des pays scandinaves mais également de nos voisins – est très circonspect (OCDE 2004). En Suisse la famille est d'abord une affaire privée (Levy 2016). A cet égard, l'intervalle entre les rapports sur la famille publiés est tout à fait symptomatique. Au lieu d'états des lieux réguliers sur la situation actualisée des familles comme en connaissent notamment l'Allemagne et l'Autriche, la Suisse n'en produit que sur demandes particulières émanant de postulats. Après 1982 et 2004, le 3^{ème} rapport suisse sur la famille sortira probablement en 2017.

On ne peut cependant ignorer qu'il y ait eu quelques velléités - provenant ces 10 dernières années surtout de projets du Parlement - de promouvoir et de faire évoluer la politique de la famille au niveau fédéral (Confédération helvétique 2015). Alors que cette question est d'une grande importance pour la politique et la société, les demandes y relatives pour élargir et consolider l'engagement étatique se voient confrontées à un grand scepticisme. En fin de compte, les votations sur le thème de la famille ont encore confirmé le principe contraignant de fédéralisme et de subsidiarité. Celui-ci définit que ce sont les cantons et les communes

qui restent principalement compétents en matière de promotion de la famille. En conséquence, le lieu de naissance d'une personne joue un rôle énorme sur les carrières – la liberté des choix de carrière – ainsi que sur la répartition du travail rémunéré et non rémunéré entre femmes et hommes (Nollert et al. 2014).

Il y a ici, pour le moins, un rapport de tension entre les droits attribués en matière d'égalité entre hommes et femmes par la constitution et leur application concrète dans les milieux professionnel et familial (Interdiction de discrimination et but sociaux: cf. Art. 8 et 41 de la Constitution fédérale). Souvent, le refus généralisé de soutien de la part de l'Etat central par l'octroi de nouvelles compétences fédérales, fait oublier que la responsabilité individuelle ne dépend pas uniquement de la volonté et de la capacité de chaque individu mais également des conditions de vie et de travail existantes (cf. Puchert/Gärtner/Höyng 2005).

Ainsi, par exemple, la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle n'est pas seulement un problème individuel mais plus largement structurel. Des conditions de vie familiales équitables nécessitent un renforcement des conditions-cadres favorables et, pour ce faire, un engagement politique actif aussi bien du côté privé que du côté de l'Etat. En effet, l'absence de ces conditions-cadres favorables a pour conséquence que la présumée «liberté de choix» de chaque individu ne débouche ni sur plus de choix, ni sur plus de liberté, mais plutôt sur une augmentation de la pression sur l'individu qui doit composer avec les structures sexospécifiques existantes et les modèles en place (Scambor & Kirchengast 2014).

Pour savoir pour qui, respectivement pourquoi s'engager, il est nécessaire de bénéficier de connaissances fondées sur la situation de vie des familles. Alors qu'en Allemagne ou en Autriche de nombreux projets de recherche sont soutenus et mandatés systématiquement par les ministères nationaux de la famille, en Suisse la question et la recherche sur la politique familiale est découpée de manière transversale entre différents services¹.

¹ L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) est compétent au niveau fédéral notamment pour les questions relatives à la famille, à l'enfance, à la jeunesse, à la vieillesse et aux relations entre les générations, ainsi que pour les questions de politique sociale en général. L'Office fédéral de la justice (OFJ) est en charge du droit de la famille. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) est en charge de l'Assurance maladie, de la promotion de la santé. Il gère un inventaire des centres de consultation en cas de grossesse. Le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG) et le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) sont en charge des questions liées à l'égalité au travail, au sein de la famille et de la violence au sein de la famille. Le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) et le SECO sont en charge des questions de formation

De plus, des instituts d'universités ou de hautes écoles, des instituts de recherche privés non-universitaires, des fondations privées, des associations et des ONGs prennent en charge et génèrent la recherche et le développement autour des thématiques famille, enfance, jeunesse, vieillesse ou également égalité des genres.

La réalité familiale transforme également l'idéal familial

Les réalités familiales ont changé durant ces dernières décades. La fréquence des naissances diminue. La fondation de la famille survient toujours plus tard dans le parcours de vie. La famille de petite taille s'est imposée comme la forme la plus fréquente mais elle est elle-même aussi différenciée (familles recomposées, etc.). Les relations personnelles entre les membres de la famille se sont modifiées. Eu égard à ces changements, la recherche en sciences sociales s'est également intensifiée. Elle se préoccupe de répertorier adéquatement les changements fondamentaux de formes de vie familiale - leurs pratiques quotidiennes aussi bien que le rôle de la famille dans d'autres sphères de la vie -, de les expliquer et d'engager un débat aussi bien scientifique que de politique publique (Fasang/Huinink/Pollmann-Schult 2016).

Une analyse genrée de la famille, avec par conséquent un focus sur les femmes/mères et les hommes/pères, a débuté dans les années 80 et s'est renforcée dans les années 90, mais avec un intérêt encore très modeste de la recherche pour la question des hommes comme pères. En raison de la domination des recherches sur l'attachement, focalisées sur les femmes et les mères, d'autres disciplines comme la pédagogie ou la sociologie ont à peine jeté un œil en direction des pères. A titre d'exemple éclairant, citons le tome publié par Angelika Tölke et Karsten Hank (2005) avec le titre programmatique «Les hommes – Le genre «oublié» de la recherche sur la famille». Ces 20 dernières années, une énorme augmentation de l'intérêt de la science pour les hommes comme pères (potentiels) est constatée au point que nous pouvons

professionnelle et de formation. Le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) s'occupe des questions liées au droit des étrangers et au droit d'asile. L'Administration fédérale des contributions (AFC) gère la question de l'imposition des familles et l'Office fédéral de la statistique (OFS) génère des données sur la structure des ménages, les formes de familles, la situation de vie des familles, etc. La Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (COFF) est un organe conseil du Département fédéral de l'intérieur (cf. <http://www.bsv.admin.ch/themen/zulagen/00058/index.html?lang=de> en date du 9.5.2016).

parler de la création du terme spécifique en langue allemande de «Väterforschung» (recherche sur les pères). Depuis, la recherche sur les pères s'est développée de manière élargie et dans différentes disciplines.

Ainsi la recherche psychologique sur les pères se focalise sur l'influence spécifique de l'engagement paternel sur le développement socio-cognitif et émotionnel de l'enfant. Cette approche «outcome focused research» (Featherstone 2009: 9) est critiquable, du fait qu'elle analyse toujours le père en tant qu'instigateur/cause de quelque chose de manière à ce que l'engagement paternel pré-suppose toujours une sorte de «calcul coût/bénéfice». A l'inverse, la recherche sociologique tend de moins en moins à considérer les familles sous l'angle fonctionnel (la famille et sa fonction en tant que sous-système de la société) et l'interroge de plus en plus sur comment les hommes se voient en tant que pères, comment ils agissent en tant qu'éducateurs et comment ils se positionnent vis-à-vis des idéaux, modèles et normes.

Ceci nous permet d'accroître continuellement notre compréhension de divers «concepts de paternité» (Sabla 2009). La paternité peut ainsi se défaire plus fortement des liens réducteurs noués avec la maternité et être comprise comme quelque chose d'autonome (cf. Kassner et al. 2013). Ce changement de perspective scientifique permet de développer un concept de parentalité équivalente, coopérative, avec de manière égale, la mère et le père en charge de l'éducation et des soins. La suppression de la séparation entre un parent important et un autre moins important doit aller de pair avec une conceptualisation de la paternité indépendante de l'idéal courant de la mère (cf. Baumgarten 2012a). Ceci peut en effet représenter une contribution essentielle pour réaliser l'objectif d'une politique d'égalité incluant une responsabilité parentale partagée.

Depuis lors, quelques connaissances empiriques et théoriques sur la situation en Suisse des hommes en tant que pères ont été rassemblées. D'une part, des témoignages sur les hommes, respectivement les pères, ont été recueillis souvent dans le cadre d'études sur la notion de famille, *l'image de la famille, les formes de vie de la famille* (cf. i.a. Bernardi/ Le Goff/Ryser 2014, OFS 2015c, Fux 2005, Schwiter 2013), *les différents modèles familiaux de répartition du travail* (cf. i.a. Bauer 2000, Baumgartner 2006, Bürgisser 2008, Levy 2016, Strub/Hüttner/Guggisberg 2005, Strub 2003) ou *les inégalités de genre*, voire *les questions des parcours de vie liés au genre* (cf.

i.a. Branger/ Gazareth/Schön-Bühlmann 2003, Levy/Gauthier/Widmer 2013).

D'autre part, le nombre de recherches exclusivement ciblées sur la situation des hommes/pères croît. Elles traitent spécifiquement de questions portant sur *l'image de soi des hommes* (cf. i.a. Decurtins 1991, Landolf 1968, Hollstein 1989), *le désir d'enfant des hommes* (cf. i.a. Maihofer et al. 2010), la relation père-enfant (cf. i.a. Baumgarten et al. 2016), *la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale* (cf. i.a. Bürgisser 2011, Nentwich 2008, Pro Familia Schweiz 2011, Ryffel-Gericke 1983, Schwiter 2011b, Valarino/Gauthier 2016, Zinn 2013), ainsi que *le quotidien de la famille et l'engagement des pères dans la famille* (cf. i.a. Stamm 2016). Pour preuves de l'actualité du thème «paternité», respectivement «être père» en Suisse, des campagnes grand public engagées comme «Der Teilzeitmann» («L'homme à temps partiel») (www.teilzeitkarriere.ch) ou des projets tels que «Switchen ist legitim» («Switcher est légitime») (www.switchen-ist-legitim.ch) ont été mises sur pied.

Approche méthodologique

Au vu de la diversité des thèmes abordés, nous souhaitons utiliser le rapport existant MenCare Suisse Vol. 1 pour résumer les éléments essentiels qui définissent le concept, porteur et actuel, de la paternité en Suisse, et offrir une base pour les futures analyses et rapports prévus. Chacun des rapports MenCare se focalise sur la situation en Suisse. Ceci, d'une part, pour développer une meilleure compréhension de la situation de vie des hommes, respectivement des pères suisses ; d'autre part, pour mieux cerner en comparaison internationale où se situe le potentiel de développement en matière de soins chez les hommes et où se trouvent déjà des bonnes pratiques établies. Pour ce faire, nous utilisons des résultats émanant des données statistiques disponibles provenant de la recherche (inter)nationale en sciences sociales sur la famille et les pères, ainsi que de données propres collectées dans le cadre d'une analyse secondaire².

2 Menée en coopération avec le CHUV, l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP) et le Centre d'Evaluation et d'Expertise en Santé publique (CEE-SAN) sous la direction de Dr Brenda Spencer, avec la collaboration scientifique de Dr Hakim Ben Salah.

En Suisse, différentes enquêtes de population ad hoc menées à intervalles réguliers nous informent au fil du temps sur les structures sociales et familiales autant que sur les dynamiques et les changements. Ces études complètent les données démographiques recueillies sur la population en Suisse par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Parmi celles-ci, ont été triées au préalable pour l'analyse secondaire fondamentale, celles qui possèdent un ensemble de données disponibles particulièrement riches sur la thématique des hommes et des pères, de leurs attitudes et comportements vis-à-vis de l'égalité des genres et de l'éducation des enfants. Pour avoir les résultats les plus récents, nous nous sommes concentrés sur deux enquêtes: l'enquête sur les familles et les générations 2013³ (OFS 2015c) et le Panel suisse de ménages PSM⁴. Toutes deux se basent sur l'année 2013 et présentent les plus grands recoupements avec les thèmes-clefs pertinents de la campagne MenCare⁵. En outre, des données provenant de l'enquête MOSAiCH⁶ concernant quelques variables en lien avec le thème du congé parental, ont été reprises (Mesure et observation d'aspects sociaux en Suisse). A la suite de quoi, des calculs statistiques à une et à deux variables ont été réalisés.

3 L'enquête vise à rassembler des données sur la situation actuelle et l'évolution des familles en Suisse, ainsi que sur la relation entre les générations. Pour ce faire, un échantillon représentatif de 10'000 personnes domiciliées en Suisse et âgées entre 15 et 79 ans a été tiré du fichier de l'OFS. Le sondage sera reconduit tous les 5 ans avec l'Institut LINK. La procédure a débuté en 2013.

4 <http://forscenter.ch/fr/our-surveys/swiss-household-panel/>

Le but principal du Panel suisse de ménages est l'analyse des changements sociaux, en particulier des conditions de vie de la population suisse. La première analyse a eu lieu en 1999 avec un échantillon de 5'000 ménages, soit environ 13'000 personnes. La deuxième analyse de 2004 a sondé 2'500 ménages, soient environ 6'500 personnes. La troisième, dès 2013, a sondé 4'000 ménages, soit environ 10'000 personnes. Le Panel suisse de ménages est dirigé par le Centre suisse d'expertise en sciences sociales (FORS).

5 En outre, le fait de se concentrer sur ces enquêtes a offert l'avantage de pouvoir utiliser, pour les deux, les mêmes variables socio-démographiques. Cela améliore la comparabilité des données. Les items des questionnaires, parfois différents, ainsi que les structures de réponses pas toujours concordantes ont été pris en compte dans l'analyse statistique.

6 <http://forscenter.ch/en/our-surveys/international-surveys/MOSAiCH-issp-2/>

2. Pères en Suisse

Environ la moitié de la population masculine

âgée entre 30 et 63 ans vit dans un ménage avec des enfants. La part des hommes qui ont des enfants devrait clairement être plus élevée et se situer, selon les enquêtes internationales, autour de 80%. En fin de compte, nous ne pouvons qu'estimer le nombre de pères en Suisse parce que celui-ci n'est tout bonnement pas répertorié dans les statistiques officielles.

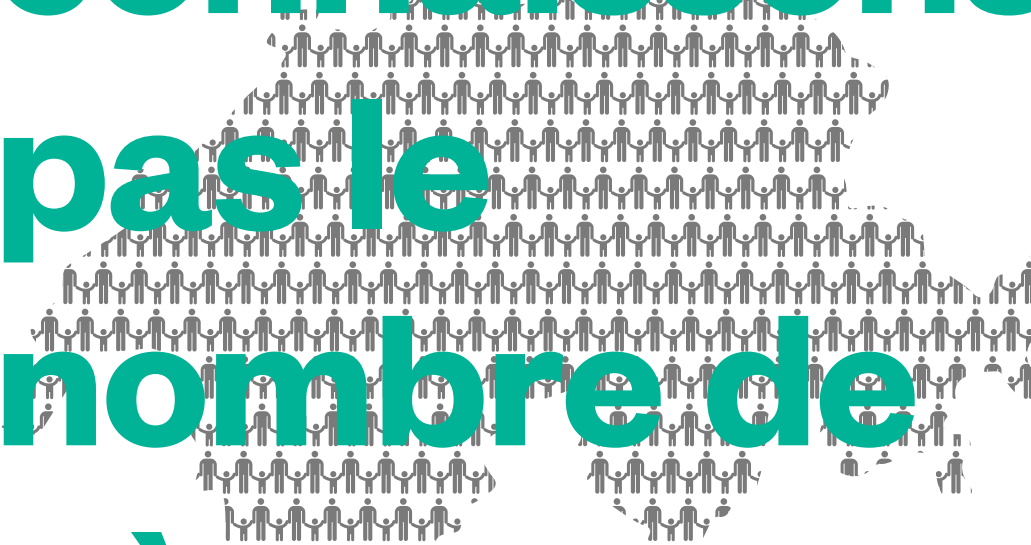
Qui sont-ils, ces pères en Suisse? La première approche de la question consisterait à chiffrer leur nombre. Or, il n'est pas facile de le faire car seuls les enfants légitimes sont fidèlement répertoriés dans les statistiques officielles. Nous savons qu'il y avait en Suisse en 2013 environ 1 million de ménages⁷ avec au minimum un enfant de moins de 25 ans (OFS 2015a:15). Parmi ces ménages figuraient des couples mariés et non mariés avec enfant(s), ainsi que des familles monoparentales avec enfant(s) dont 26'300 pères vivant seuls avec au moins un enfant et 126'700 mères vivant seules avec au moins un enfant (OFS 2016). Nos propres analyses montrent que chez les plus jeunes et les plus âgés, la vie commune avec des enfants est l'exception (7% des moins de 30 ans et 7% des plus de 64 ans). Par contre, 42% des hommes âgés entre 30 et 44 ans et 50% de ceux âgés entre 45 et 63 ans vivent en ménage avec des enfants.

Par soustraction, cela signifie donc que 58% des hommes âgés entre 30 et 44 ans et 50% de ceux âgés entre 45 et 63 ans vivent sans enfant. En partant du principe qu'en Suisse également environ 80% des hommes deviennent pères durant leur vie, la part de ces hommes qui sont bel et bien des pères biologiques mais qui ne vivent pas avec leurs enfants devrait être très élevée. Dans ce contexte il est frappant que, comme s'en émerveillait le Conseiller national (Les Verts) Alec von Graffenried dans son interpellation de septembre 2014⁸, **nous ne soyons pas en possession de l'information basique du nombre total de pères en Suisse.**

7 Un ménage comprend au moins un noyau, c'est-à-dire au moins un couple (marié ou pas), un parent avec enfant(s) ou une personne adulte avec un ou des parents.

8 <https://www.parlament.ch/de/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefte?AffairId=20143745> (Saisie 12.5.2016)

Nous ne
connaissons
pas le
nombre de
pères en
Suisse



2.1 Qu'entendons-nous par «travail de soins» paternel?

L'estimation du degré d'inégalité entre les sexes concernant la répartition du travail de soins est fortement dépendante de la nature des activités qui sont reconnues comme travail de soins. En se référant à un concept féminin du «care» prédéfini, nous risquons de prendre à la légère l'engagement des pères en faveur de la famille (à côté du travail rémunéré, par exemple l'activité «typiquement masculine» du lavage de la voiture) et de la société (par exemple comme entraîneur de football de juniors).

Une autre question essentielle est de saisir ce qui est compris sous le terme de travail domestique respectivement de travail de soins. Aussi bien dans le domaine public que scientifique, le débat s'achoppe toujours sur une définition pertinente à ce sujet. De fait, la difficulté d'une dénomination exacte du travail de soins réside dans son manque de visibilité et sa mesurabilité limitée dans le temps, en particulier pour les activités personnelles (Possinger 2013). A cela s'ajoute qu'en raison de certaines évolutions historiques, le travail non rémunéré pour l'éducation, le foyer et les soins a longtemps été accompli (et l'est encore souvent) principalement par les femmes et était bien entendu attendu d'elles. Il n'est donc généralement pas du tout assimilé au concept de travail.

En conséquence, les activités de soins masculines sont également facilement prises à la légère. A défaut de pouvoir ici approfondir les causes et les problèmes y relatifs, nous constatons avec Thomas Gesterkamp (2012:5) qu'avec un concept de «care» rattaché de manière unilatérale à la vie des femmes, «des activités comme la préparation de la déclaration fiscale, l'entretien de la voiture ou les petites réparations» sont perdues de vue.

La mise en œuvre pratique à l'intérieur du couple décidera de l'activation et du développement du potentiel paternel.



«Ces activités ne constituent en aucun cas un épanouissement personnel dans un hobby. Il s'agit bien plus de services et travaux de maintenance (...)» qui, bien entendu, appartiennent également au travail domestique (ibid.).

De manière à ce que les activités de soins, en particulier celles des pères, cessent de rester invisibles, nous souhaitons attirer l'attention sur le fait qu'elles comportent, outre **l'engagement au sein de la famille**, également **le travail typiquement masculin dévolu à la famille**. Il s'agit pour nous, d'une part, de rendre visible le travail de soins déjà existant fourni par les hommes et les pères, pour en accroître la prise de conscience aux niveaux public et politique.

D'autre part, nous souhaitons encourager et soutenir les jeunes hommes, hommes et pères, à s'engager plus fortement dans le travail de soins. Pour ce faire, il faut tout autant valoriser le travail réalisé que se laisser la possibilité d'être soi-même autocritique sur le travail effectué. Notre conception du travail de soins se base sur sa compréhension au sens large (cf. également Stamm 2016).

Le travail de soins paternel

Soigner concrètement et éduquer des enfants sont autant d'activités de soins centrales dévolues à la famille et aux enfants qui font partie des prestations que les pères fournissent pour elle. Jouer avec les enfants, leur donner à manger, les habiller et préparer leurs habits, les mettre au lit, les soigner en cas de maladie, les aider dans le travail scolaire, aller les amener, respectivement chercher à l'école ou s'occuper de leur hygiène corporelle, le tout faisant partie intégrante de ces activités («being engaged»).

Nous y ajoutons les engagements indirects en lien avec la famille, qui se répartissent entre des activités pour le ménage comme aller faire les courses, faire à manger, nettoyer, des activités administratives comme conclure une assurance, préparer la déclaration fiscale familiale, etc. et enfin des activités d'entretien du foyer. Sans oublier les préoccupations d'ordre mental en lien avec la famille, respectivement les enfants («being concerned»).

Cette définition, qui comprend la distinction entre «being engaged» et «being concerned», se rattache à la compréhension sous-jacente que MenCare attribue au soin masculin qui essaie de relier autant que possible toutes les dimensions du soin⁹. Le futur concept utilisé en ce sens est «paternité impliquée» (Dermott 2003). Un père est «impliqué» quand il prend en charge au moins approximativement la moitié du travail de soin spécifique et indirect. En revanche au niveau normatif, le mandat constitutionnel sur l'égalité effective entre les sexes (Art. 8 al. 3 Cst.) exige clairement, à notre avis, de viser au niveau de la société toute entière une participation à la répartition du travail égalitaire entre les sexes.

2.2 A quoi ressemblent les représentations actuelles de la paternité?

Les hommes chassent, les femmes cueillent? Les hommes ont tendance à considérer les modèles dominants comme «naturels», alors qu'ils sont largement déterminés par les conditions-cadres (culture, économie, droit, etc.) et qu'ils évoluent constamment. Cela est aussi valable pour les représentations de ce qu'est une «bonne mère», respectivement un «bon père».

La recherche le démontre: les mères ne sont pas «par nature» plus aptes à s'occuper des enfants. La mise en œuvre pratique à l'intérieur du couple décidera de l'activation et du développement du potentiel paternel.

En s'attachant aux découvertes des études de genre, nous parlons d'un concept de paternité selon lequel les représentations actuelles de la famille (qui comprend la paternité) ne sont pas données par la nature. Elles sont au contraire très étroitement liées aux conditions économiques ambiantes, aux modèles culturels, aux idées religieuses, à la mise en scène médiatique (contenu des médias) et aux législations. Car, contrairement aux croyances

9 Au niveau conceptuel, MenCare Suisse se base sur une définition du Caring Masculinities qui distingue 9 dimensions (Theunert 2016): Soins matériels ; Professions de soins ; Soins personnels ; Soins de la nature/de l'environnement ; Soins à la communauté/bénévolat ; Soins au tiers ; Soins des proches ; Soins aux enfants ; Soins du ménage. Le travail de soins est réputé équitablement réparti quand toutes les 9 dimensions le sont.

communes, les tâches des pères – comme celles des mères – ne sont pas restées inchangées depuis le début de l’humanité.

Au contraire, celles-ci ont toujours changé au cours du temps et changent encore. Ainsi le constatait par exemple Montaigne, dont le regard exprime la perception de l’enfant au Moyen-Âge: «J’ai perdu deux ou trois enfants en bas âge, non sans tristesse, mais sans souffrance» (cité d’après Ariès 2003: 210).

Du temps de la Révolution française, le Code Napoléon donnait le droit au père de faire incarcérer ses enfants (Kniebiehler 1996). Il est évident que ces deux exemples sont en conflit avec le modèle actuel en vigueur. Que les représentations de la paternité, respectivement de la maternité, fassent toujours partie intégrante d’un processus de négociation culturel et qu’en même temps elles apparaissent comme «naturelles», comme biologiques, montre combien tout au long de la vie nous nous approprions, nous intériorisons, nous interprétons (et le cas échéant modifions) par un processus de socialisation socio-culturel les normes et les attentes dominantes, pour nous en faire une conviction (cf. Maihofer 2015).

Les modèles de paternité sont donc des représentations qui, normalement, correspondent ou devraient correspondre à une certaine époque dans une société donnée. Ils servent d’aide à l’orientation et à la décision, et fournissent des indications sur la manière bonne ou juste de se comporter.

«Puisqu’ils étaient aussi marqués par les conditions de vie, les expériences de socialisation quotidiennes du moment, leur application concrète a fortement varié.» (Schneider/Diabaté/Lück 2014:6).

Comme déjà mentionné, dans le champ de la recherche sur la famille les grandes théories sur l’attachement dominaient. Elles

soulignaient, avec insistance même, l'importance de la relation mère-enfant et, ce faisant, renforçaient indirectement la conviction que les pères, n'étant pas fait de la même «matière» que les mères, n'étaient pas en mesure de s'occuper des enfants. L'hypothèse selon laquelle les femmes, par nature, sont plus aptes à s'occuper des enfants est aujourd'hui réfutée. Il est important d'activer ce potentiel d'une paternité compétente, car les pères peuvent réagir de manière aussi sensible que les femmes aux signaux d'un enfant (Nickel 2002). Le fait que la prise en charge des enfants a été considérée (et l'est toujours) comme une affaire de femmes ne trouve pas sa source dans des compétences biologiques données ou une préférence des femmes, mais découle bien plus d'une pratique culturelle.

Comme les récentes études l'ont clairement démontré, les femmes sont, par des pratiques prénatales comme l'acquisition de l'équipement pour bébé, les conseils de sages-femmes et de conseillères en allaitement, «expertisées» (Schlesinger/Urban 2015) alors que dans le même temps, les pères sont renvoyés au second rang et rarement perçus comme «sujets avec leurs propres besoins, points de vue et compétences en ce qui concerne les nourrissons et les enfants» (Rückert-John/Kröger 2015: 97).

Dans de nombreux guides pour les futures mères et parents, aucune responsabilité prénatale concernant le développement de l'enfant n'est attribuée au père, alors que le rôle de la mère en tant que principale parent responsable est réthoriquement dramatisé (Krumbügel 2015). Ceci démontre que «les (futures) mères font clairement l'objet d'attentes autres et plus nombreuses que les (futurs) pères (ibid.: 153).

2.3 Les hommes suisses souhaitent-ils avoir des enfants et à quoi ressemble leur famille idéale?

Quel est l'intensité dans le désir d'enfants et quel serait le nombre d'enfants idéal? 9 Suissesses et Suisses sur 10 désirent devenir parents d'au moins deux enfants. Aucune disparité n'existe entre les sexes. Les différences observées dépendent de l'âge (plus largement chez les moins de 30 ans), du type de relation (chez les personnes mariées plus que chez les personnes non-mariées) et du taux d'occupation professionnelle (plus chez les personnes avec un taux inférieur, ceci toutefois seulement chez les femmes).



9 Suissesses et Suisses sur 10 désirent devenir parents d'au moins deux enfants.

Plus d'hommes que de femmes voient les enfants comme une condition préalable à une vie comblée. Dans le même temps, il s'agit de différencier chez les hommes le désir d'avoir un enfant du désir de fonder une famille. Alors que le premier exprime, au sens littéral du terme, le vœu d'avoir un enfant et de vivre une relation avec lui, le second répond plutôt au désir d'accéder au «mode de vie familial» et au statut de père de famille.

L'âge des parents à la naissance du premier enfant augmente constamment. En 1971, l'âge moyen des femmes à la naissance du premier enfant était encore de 27.9 ans. Il était de 32.2 ans en 2014. Les données sur les hommes sont plus imprécises. En 2004, le Rapport sur les familles du Conseil fédéral indique 32 ans comme âge des hommes à la naissance du premier enfant (EDI 2004: 28). Les chiffres actuels de l'OFS¹⁰ mentionnent une fourchette entre 30 et 39 ans avec cependant un père sur cinq âgé de 40 ans et plus. Notre analyse secondaire a pu déterminer un âge moyen de 30.9 ans pour les hommes. De manière générale, l'âge des hommes et des femmes tend à se rapprocher en ce qui concerne la parentalité.

Dans l'ensemble, les Suissesses et les Suisses favorisent le même nombre d'enfants, à savoir deux: «Presque deux tiers des femmes et des hommes (encore) sans enfant de 20 à 29 ans (63%) désirent deux enfants. Avec également un bon quart, la part des personnes qui fixent à trois enfants ou plus leur idéal personnel (28%) est relativement haute. Il n'y a en revanche presque pas de jeunes hommes et femmes qui désirent une famille avec un enfant (moins de 2%) ou qui veulent rester sans enfant (7%).» (OFS 2015c: 6)

¹⁰ <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index/themen/01/06/blank/key/02/10.html> (Saisie 13.5.2016)

«Je serais volontiers père.»
(21 ans, homme sans enfant)

**«J'ai toujours su que dès
que j'aurai trouvé la bonne
personne pour cela,
j'aurais des enfants.»**
**(59 ans, père de deux fils
et une fille)**



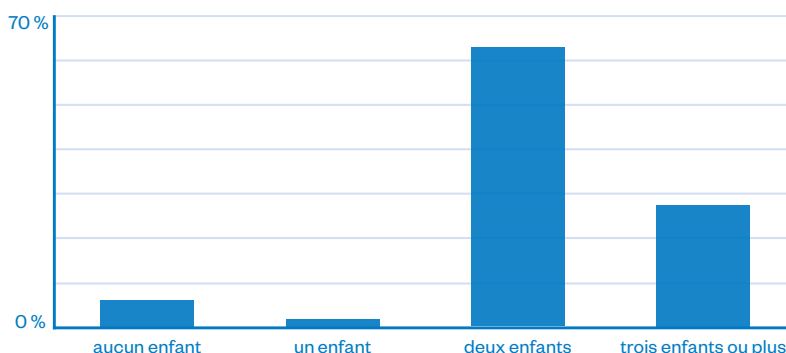
«Pour moi, déjà très tôt c'était clair que je voulais avoir des enfants.» (21 ans, homme sans enfant)

Les chiffres montrent à quel point, aussi bien pour les hommes que pour les femmes, les enfants font partie du projet de vie désiré. La personne qui souhaite rester sans enfant est soumise à une pression à se justifier et à un besoin de compensation (Schwiter 2011a:93). Ce besoin s'exprime quand les personnes sans enfant soulignent continuellement à quel point elles soignent les contacts avec les enfants (par exemple dans le travail quotidien, en tant que marraine/parrain, etc.).

Tableau 1: Nombre d'enfants souhaités

Hommes et femmes entre 20 et 29 ans sans enfants naturels ou adoptés

Source: BFS – EFG 2013 | ©BFS, Neuchâtel 2015



Selon nos propres analyses complémentaires, le désir d'enfants est le plus fort dans le groupe d'âge des moins de 30 ans. Ici apparaît l'existence d'une «fenêtre temporelle subjective» pour la fondation d'une famille liée à la fenêtre temporelle biologique spécifique au sexe. En effet, il se confirme de manière évidente dans les tableaux que passablement plus d'hommes que de femmes entre 30 et 44 ans peuvent encore se représenter avoir des enfants. Ceci est intéressant dans le sens où, dans la réalité, la tendance est justement contraire: le nombre de femmes qui ont eu leur premier enfant avant leur 30 anniversaire continue de diminuer alors que de plus en plus de femmes deviennent mère après 35 ans¹¹.

¹¹ <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index/themen/01/06/blank/key/02/07.html> (Saisie 13.5.2016)

Cet écart entre l'âge souhaité de la première naissance et l'âge effectif s'explique lorsque nous associons fondation de la famille et parcours professionnel.

Une formation achevée et une entrée réussie dans la vie active sont les prérequis pour la fondation d'une famille. Mener à bien une formation et entrer dans la vie active parallèlement à sa fondation est considéré comme problématique. Une paternité précoce planifiée encore en période de formation est rarement désirée et est en conséquence rarement réalisée (Klindworth/Walter/Helfferich 2005). Ainsi, seulement 2.7% des étudiants universitaires sont des pères¹² (OFS 2015a:36). Le «bon moment» est venu pour la plupart des hommes quand la gestion de la transition dans la vie professionnelle est réussie et qu'une situation professionnelle adéquate est atteinte (Schmitt 2005, Tölke 2005).

L'idée largement répandue selon laquelle il n'existe aucune limite d'âge pour la paternité est relativisée par les chiffres. Les hommes aussi - pas seulement les femmes - ont en tête le sentiment d'une fenêtre temporelle subjective pour la paternité. Il y a pour eux aussi un trop tôt, respectivement un trop tard (cf. Helfferich/Klindworth/Kruse 2005). Concrètement les hommes (comme les femmes) sont plutôt réticents à une première parentalité à un âge plus élevé que 45 ans. L'analyse des données de l'OFS montre un changement clair au passage de la cinquantaine: presque 9 femmes sur 10 (86%) et 7 hommes sur 10 (67%) ne veulent plus avoir d'enfant (OFS 2015c:8).

Désir d'enfants Hommes global	M 1.96	Désir d'enfants Femmes global	M 1.97
Catégorie		Catégorie	
Âge		Âge	
moins de 30 ans	2.16	moins de 30 ans	2.24
30-44 ans	1.95	30-44 ans	1.88
45-63 ans	1.78	45-63 ans	1.71
64 ans et plus	X	64 ans et plus	X
sig.	0.00	sig.	0.00

Tableau 2: Nombre d'enfants désirés Hommes et Femmes de moins de 30 ans jusqu'à 63 ans (moyenne)

12 Globalement, les hommes qui étudient ont aussi souvent des enfants que les femmes qui étudient, même si des différences apparaissent suivant le type de Haute école. En raison d'une moyenne d'âge supérieure, les parents qui étudient sont plus nombreux dans les Hautes écoles pédagogiques et spécialisées que dans les Hautes écoles universitaires (cf. OFS 2015a:36).

En jetant un œil à la relation entre statut civil et désir d'enfant, il apparaît que le mariage, respectivement le partenariat, est un facteur favorable. Les hommes comme les femmes, lorsqu'ils sont mariés ou vivent en partenariat, souhaitent plus que lorsqu'ils sont célibataires avoir des enfants. Les vagues désirs d'enfant devraient se concrétiser dans le partenariat. En effet, mariage et famille sont étroitement liés en Suisse et beaucoup de couples se marient d'abord quand ils souhaitent fonder une famille (mariage en rapport avec l'enfant) (cf. DFI 2004, OFS 2016).

Quels autres facteurs sont liés avec le désir d'enfants?

- **Participation au marché du travail:** Le taux d'occupation des hommes n'a aucune influence sur le nombre souhaité d'enfants. Par contre pour les femmes, un écart significatif existe suivant le taux d'occupation et le nombre désiré d'enfants, à savoir que les femmes qui travaillent à un taux d'activité situé entre 1 et 49% désirent clairement plus d'enfants (M 2.27) que celles dont le taux d'activité se situe entre 90 et 100% (M 1.79).
- **Région:** Les hommes et les femmes qui vivent dans des régions urbaines souhaitent, de manière statistiquement significative, davantage avoir des enfants que ceux et celles qui vivent dans des régions rurales. Aucune différence entre les régions n'a été exprimée concernant la taille idéale de la famille.
- **Religion:** Les hommes qui n'appartiennent à aucune religion souhaitent avoir moins d'enfants (M 1.73). Ceux qui appartiennent à d'autres religions¹³ que protestante ou catholique romaine souhaitent le plus grand nombre d'enfants (M 2.38) ; la nationalité n'a aucune influence sur ces variables.

Les hommes et les femmes souhaitent avoir deux enfants (M 1.96, respectivement M 1.97). Plus fort encore, ils prônent la famille avec deux enfants comme un idéal (M 2.32, respectivement M 2.31). Sans pour autant en faire une des raisons explicatives de la fertilité¹⁴, cela témoigne toutefois à quel point la norme de deux enfants est forte (cf. aussi OFS 2015c). Dans les sociétés modernes,

¹³ Les religions suivantes ont été distinguées: protestante, catholique romaine, appartenance à aucune religion et autres.

¹⁴ Pour un aperçu, voir chapitre 5 «Theorien der Fertilität» de Ehrhardt et al. dans le volume «Zukunft mit Kindern» de Stock et al. 2012.



**Dans les régions
urbaines, le désir
d'enfant est plus grand
que dans les régions
rurales.**

**La taille de la famille
souhaitée ne varie pas
suivant les régions.**

les familles nombreuses appartiennent plutôt au passé.

Cela s'explique, entre autres, par l'augmentation considérable des coûts liés aux enfants et par la concentration des ressources en temps et matérielles sur un plus petit nombre d'enfants (Ehrhardt et al. 2012).

Dans le même temps, des recherches actuelles constatent une augmentation du taux de natalité, surtout lorsque la conciliation entre vie parentale et vie professionnelle s'améliore et donc que le coût d'opportunité de la parentalité diminue (ibid.). Globalement, les hommes donnent une importance un peu plus élevée que les femmes au fait d'avoir des enfants pour avoir une vie heureuse (17.9% des hommes contre 12.6% des femmes ; calculs de l'auteur). A contrario, les chiffres montrent que 82.1% des hommes et 87.5% des femmes estiment ne pas avoir impérativement besoin d'enfants pour profiter d'une vie heureuse... Cela est surprenant si l'on se réfère aux données précédentes en lien avec le désir d'enfants et un idéal de famille avec deux enfants. Que ces témoignages reflètent (cf. OFS 2015c:28), comme on pourrait le supposer, réellement l'acceptation de multiples projets de vie au-delà du mariage et de la fondation d'une famille reste ici une question ouverte.

Désir d'enfants ou désir de famille?

Comme nous l'avons appris des études qualitatives sur les pères (Baumgarten et al. 2012, Maihofer et al. 2010), il y a deux motivations centrales à distinguer chez les hommes: une partie des hommes possède un désir d'enfants motivé intrinséquement, c'est-à-dire, une aspiration à la paternité dans le sens d'une relation père-enfant vécue au quotidien. Une seconde partie des hommes a plutôt un désir de famille, c'est-à-dire, une aspiration à être part d'une famille et d'«avoir» des enfants, sans pour autant envisager une relation quotidienne proche avec les enfants. Les résultats mentionnés vont dans le même sens: pour beaucoup d'hommes en Suisse, la paternité semble faire partie d'un «devoir» à remplir, qui découle du rôle de l'homme.

Ils ne veulent pas forcément être pères, mais souhaitent avoir une femme et des enfants. Un désir d'enfants ne mène pas automatiquement à la fondation d'une famille.

«L'absence d'enfants est un phénomène relativement large en Suisse, 19%des femmes et 21% des hommes entre 50 et 80 ans n'ont pas d'enfants naturels ou adoptés» (OFS 2015c:8).

Ce modèle, au sein duquel parfois jusqu'à 20% d'une tranche d'âge reste sans enfants, est également appelé «European Marriage Pattern» ; on le rencontre surtout dans l'Europe du nord-ouest (Ehmer/Erhardt/Kohli 2012:35). Avec moins de 10% de personnes désirant ne pas avoir d'enfants (cf. Tableau p. 25), la Suisse se situe dans la moyenne européenne.

2.4 Quelle image d'eux-mêmes en tant que pères les hommes ont-ils en Suisse?

L'image du père nourricier et chef de famille a vécu: les hommes en Suisse veulent être des pères présents et impliqués émotionnellement. Ce changement d'attitude, clairement perceptible, se traduit néanmoins de manière décalée dans la pratique. La présence paternelle se limite encore aux vacances et week-ends, le rôle de père nourricier reste la colonne centrale de l'identité paternelle. Mais pour Pascha-Dasein il n'y a pas discussion: certes les femmes travaillent en effet chaque semaine 27.5 heures pour la maison et la famille, mais les hommes y consacrent aussi 17.3 heures.

Les hommes avec une activité à temps partiel ou à plein temps avec des horaires normaux passent plus de temps à être pères que la moyenne. Les pères sans passeport suisse s'engagent en moyenne plus en tant que pères que ceux qui le possèdent.

Quelle image d'eux-mêmes en tant que pères les hommes ont-ils en Suisse? Le processus de la fondation d'une famille est complexe pour les hommes aussi; ils ne deviennent pas pères «simplement comme ça». A côté de l'expérience de vie vécue dans la famille d'origine, jouent un rôle important respectivement l'âge, la phase de vie actuelle, le revenu et les perspectives profes-

**Les hommes en
Suisse veulent être
des pères présents
et impliqués
émotionnellement.**



sionnelles, aussi bien que la mise en œuvre pratique des notions d'humanité et de paternité sur lesquelles chaque homme s'appuie (cf. Maihofer et al. 2010). «Une condition préalable décisive à la paternité consiste finalement à «être prêt» ; autrement dit, à se mettre en disposition de s'impliquer dans la paternité à venir. Le fait que l'on (l'homme) doive composer avec, d'un côté, ses propres attentes, peurs, insécurités, espoirs et désirs et, de l'autre, avec les images et représentations de la paternité ne rend pas la chose plus simple. Et même si ce processus se déroule dans de nombreux cas de manière plutôt inconsciente, le fait est qu'à la fin, la décision pour ou contre un enfant subsiste.» (Baumgarten 2012b:38).

«Oui, j'ai déjà eu peur à cause des contraintes. Des contraintes liées aux locaux, mais aussi des contraintes au niveau financier. Ma femme ne travaille plus à plein temps. Donc avant on avait un «double revenu sans enfant», ce qui permettait certaines choses. J'ai aussi peur au niveau du lien affectif ou de l'implication émotionnelle que l'enfant génère.» (46 ans, père d'une fille)

Le modèle actuel de la paternité rejette clairement la figure du «père nourricier absent». Le modèle du père nourricier ne subsiste majoritairement plus que parmi les générations actuelles de rentiers et les personnes de formation modeste.

«(Mon père) était peu à la maison. Il a relativement beaucoup travaillé et ensuite il a fait des choses à la commune, chez les pompiers et dans des associations. Donc à partir de là, j'ai plutôt été avec ma mère. Quand il a ensuite fait des choses avec nous, alors, ça été bien, j'ai bien aimé les faire. (...) Mais il a été largement absent.» (46 ans, père d'une fille)

Si le vœu est celui d'un père engagé et impliqué dans la famille, cela ne s'accompagne en aucun cas «automatiquement» d'une répartition équitable, entre le père et la mère, des tâches en lien avec le travail de soin¹⁵. Ici s'ouvre un champ de tension entre, d'une part, l'aménagement concret du travail qui, vu de l'extérieur, ne

¹⁵ Pour ces raisons, Karsten Kassner (2008) propose de distinguer plus précisément les «nouveaux pères» des «pères actifs». Dans la mesure où il s'agit surtout d'une attitude centrée sur la famille, alors nous parlons seulement de «paternité active». Lorsque les hommes sont prêts à adopter, au bénéfice de la famille, de nouvelles formes de répartition des tâches intrafamiliales et en particulier à faire des compromis concernant l'activité professionnelle, alors nous pouvons parler de «nouveaux pères».

diffère pas beaucoup de celui des propres parents et, d'autre part, des pères d'aujourd'hui qui se distancient fortement du modèle du père des générations précédentes et développent des aspirations complètement différentes pour eux-mêmes en tant que pères. Ce sont avant tout les attentes concernant les tâches quotidiennes des pères en dehors de leur activité professionnelle, à savoir après la journée de travail, pendant les week-ends et durant les vacances, qui ont changé (Mühling 2007:118). **Aujourd'hui être père signifie vouloir passer du temps avec son enfant. Mais, selon les statistiques, le temps mis à disposition pour le faire est limité par le travail à plein temps.** Le temps passé par le père avec l'enfant est défini par tous les moments où il se dévoue entièrement à l'enfant, comme par exemple lorsqu'il joue avec lui, lui fait la lecture ou fait les devoirs avec lui. Il se définit également par le temps passé dans des activités partagées comme faire la cuisine ou les commissions ensemble, tout autant que par les moments sans activités communes pendant lesquels le père est présent et disponible à son/ses enfant/s en cas de besoin.

**«L'ouverture d'esprit est importante, autant que de pouvoir être vraiment présent et à l'écoute, sans s'imposer.»
(52 ans, père de deux filles).**

Comme le laisse supposer l'étude d'Esther Dermott (2008) en Grande-Bretagne, les pères semblent calculer moins en termes de minutes et d'heures partagées qu'en temps global dévolu à l'enfant. Ce temps ne doit d'ailleurs pas toujours être occupé avec des soins ou des activités spécifiques.

Il est estimé au contraire comme plus important et essentiel d'«être simplement là» («being there», «to be around») au sens d'une présence et d'une disponibilité (Baumgarten 2012a:18). Les chiffres actuels pour la Suisse montrent que la nationalité, le taux d'occupation et le travail le samedi sont des facteurs importants pour une plus grande implication des pères dans la prise en charge des enfants (OFS 2013). Ainsi, les pères étrangers investissent davantage de temps dans la prise en charge des enfants.

La probabilité de s'engager intensivement dans la prise en charge des enfants diminue lorsque le temps de travail augmente. En outre, un temps de travail normal semble favoriser un engagement paternel supérieur (ibid: 17).

De manière globale, comme le montrent les données de l'OFS, la charge de travail pour les mères comme pour les pères a augmenté entre 1997 et 2013. Pour les ménages avec enfants de moins de 7 ans en particulier, la durée hebdomadaire de travail des femmes, entre tâches ménagères et familiales, dépasse de peu les 55.5 heures (réparties sur sept jours). Les hommes dans ces foyers fournissent, à côté de leur activité rémunérée, 30.5 heures par semaine en tâches ménagères et familiales¹⁶. En 2013, le temps dévolu aux tâches ménagères et familiales s'est situé en moyenne à 27.5 heures pour les femmes et 17.3 heures pour les hommes. Inversement, en ce qui concerne le travail rémunéré, les hommes fournissent largement 12 heures de plus par semaine que les femmes; un écart aussi grand qu'en Suisse n'existe nulle part ailleurs en Europe (Scambor et al. 2012:45).

En heures par semaine, d'après la situation familiale

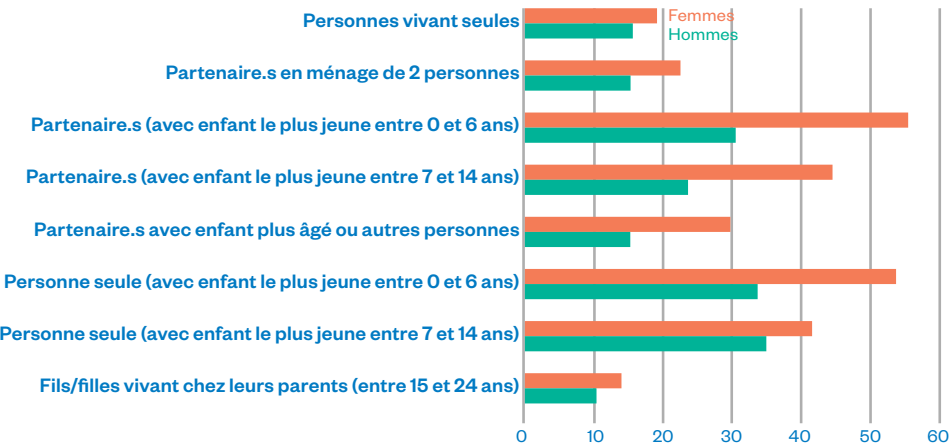


Tableau 3: Temps moyen dévolu aux tâches ménagères et familiales 2013
Source: OFS - ESPA © Neuchâtel, 2014

¹⁶ <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index/themen/o3/o6/blank/key/haus-und-familienarbeit/Zeitaufwand.html>

La question du temps mise à part, «l'implication émotionnelle de la relation père-enfant» représente une autre caractéristique essentielle de la modification de l'image de la paternité. On entend par là autant la capacité du père à pouvoir exprimer ses propres sentiments à l'enfant que celle de lui offrir, en retour, un soutien émotionnel. Quand c'est le cas, alors les pères ressentent leur relation avec l'enfant comme satisfaisante affectivement. Andrea Micus dépeint ainsi dans une interview les exigences envers les nouveaux pères: «Les pères forts sont les pères dont les enfants s'inspirent, en qui les enfants ont confiance et que les enfants peuvent suivre aisément tout au long de l'existence ! Ils sont si forts, qu'ils ont le courage d'être faibles aussi.

Ils ne jouent pas le rôle du héros mais montrent des émotions. Ils sont humains. (...) Ils s'investissent auprès de leurs enfants et ne leurs imposent pas d'idées arrêtées. Les pères forts sont en dialogue avec leurs enfants.»¹⁷ Le recours plus fréquent à des preuves d'attention et d'affection va de pair avec une perte d'importance des valeurs viriles ancrées plutôt traditionnelles telles que l'ordre, les règles, l'autorité et l'obéissance (Cyprian 2007). L'importance grandissante de la prise en charge paternelle des enfants et de l'implication émotionnelle est formulée comme un besoin individuel des pères d'aujourd'hui. Elle doit toutefois désormais également être comprise comme une exigence imposée par la société aux (futurs) pères.

Les pères ne sont plus jugés seulement à l'aune de leur activité professionnelle, respectivement de leur fonction nourricière. Cela représente bien l'évolution claire du modèle du père. L'idée de vouloir être en présence d'une relation réciproque qui prenne une place autonome dans le quotidien de son enfant est partagée par beaucoup de pères, ceci même si des recherches démontrent toujours de manière impressionnante que les mises en œuvre pratiques de la «nouvelle» paternité diffèrent fortement entre elles. Dans le même temps, la norme d'être le seul soutien de famille, ou au moins le principal, subsiste. Nos analyses évaluent que 43.4% des hommes contre 35.6% des femmes sont d'avis qu'ils devraient être le soutien de famille.

De manière intéressante, les études de l'OFS pour la Suisse démontrent une posture traditionnelle autant du côté des femmes que des hommes. En outre, il apparaît que ceux-ci sont clairement

¹⁷ <http://www.familienleben.ch/kind/erziehung/gute-vaeter-was-kinder-wirklich-von-ihren-papas-brauchen-3427>

plus satisfaits que les femmes avec la répartition actuelle des tâches familiales (cf. pour les deux points OFS 2015c). Cela signifie que même si les hommes disent, d'un côté, qu'ils ne vivent pas comme ils le souhaiteraient (avec plus de temps partiel, plus de temps pour la famille), de l'autre ils se satisfont de la situation. Nous ne pouvons que supputer sur les raisons de cette disparité: d'après nous, l'une des raisons explicatives réside dans le fait que la valorisation et la reconnaissance sociale sont obtenues grâce à l'activité professionnelle et non pas par le travail domestique.

Ainsi, même si les hommes se plaignent du manque de temps libre pour leur famille, ils apprécient quand même le gain de considération qui va de pair avec leur activité professionnelle. La question se pose de savoir si cette satisfaction n'exprime pas plutôt une impression générale ou un bilan de leur situation de vie, et ne se réfère pas nécessairement à des éléments très concrets. Il serait intéressant d'analyser plus précisément dans de futures études ce qui alimente cette satisfaction.

Il s'agit de réfléchir jusqu'à quel point cela renvoie plutôt à une posture endurée par les hommes, qui résulte du fait qu'ils ne voient que peu de possibilités de concrétiser leur «syle de vie souhaité». Constitué de ce mélange entre anciennes et nouvelles normes et représentations, **l'idéal de la paternité, actuel et contradictoire**, peut se formuler ainsi: le «**père nourricier présent, affectivement impliqué**» (cf. Baumgarten et al. 2012, Maihofer et al. 2010).

«J'ai toujours su que je voulais une relation avec mes enfants. Et cela voulait clairement dire pour moi, dès le départ, qu'il ne pouvait y avoir de relation que par la présence et la prise en charge des soins.»
(52 ans, père de deux filles)

**«Ce qui est beau,
c'est l'intensité
que cela a.
Je crois que je ne
connais rien de
comparable.»**



Le désir et les attentes pour concilier de manière productive l'ancien et le nouveau mettent beaucoup d'hommes sous pression. Quand ceux-ci commencent à reconsidérer l'exclusivité de leur activité professionnelle et découvrent la famille comme un pan important de leur vie, ils se créent un problème de compatibilité. La question reste en effet quand même de savoir comment ils vont combiner leur activité professionnelle (à plein temps) avec leur conception de la famille et de la paternité, et non pas l'inverse (Baumgarten 2012b).

**«On n'en est pas encore au stade où l'on peut attendre la même chose des hommes que des femmes. Ce n'est pas encore comme ça. Il est donc toujours attendu des pères qu'ils soient le soutien de famille. Il doit amener l'argent à la maison et prendre ses responsabilités pour que la famille soit autonome économiquement.»
(26 ans, père de deux fils)**

La possibilité de diminuer l'engagement professionnel au bénéfice de la famille varie selon le secteur et la culture professionnelle dominante et est plus ou moins problématique. Ainsi, l'option de travailler à temps partiel en particulier dans des métiers typiquement masculins se heurte à un haut niveau de résistance provenant de la culture d'entreprise (cf. Baumgarten et al. 2016). Jusqu'ici, les nouvelles formes de paternité y sont traitées «comme si elles ne concernaient pas la disponibilité de l'homme sur le marché de l'emploi.» (Born/Krüger 2002: 17). Actuellement, la part des hommes qui travaillent à temps partiel s'élève à 16.4%, avec une tendance à la hausse.

3. Perspectives

L'intérêt scientifique grandissant pour la question des pères autant que les préoccupations croissantes en matière de politique familiale, sociale et de l'égalité sont l'expression d'un courant de société: «Avoir une famille» n'est plus simplement la conséquence logique d'un mariage et «une affaire de femmes».

Désormais la paternité représente pour les hommes beaucoup plus une option de vie. Elle est liée à beaucoup d'interrogations: Qu'est-ce que cela signifie pour moi de devenir père? Quel père est-ce que je veux être? Quelles attentes de la société vis-à-vis de la paternité est-ce que je ressens? Y-a-t-il des conditions préalables indispensables qui doivent être remplies avant que je puisse fonder ma propre famille? Et quelles sont les conséquences pour mon projet de vie?» (Baumgarten et al. 2016). Ainsi évolue également la «Patrie suisse»: le désir d'enfants est très répandu chez les hommes en Suisse car **9 hommes sur 10** souhaitent une famille avec deux enfants au moins. Selon des estimations (les chiffres officiels manquent) **8 hommes sur 10** en Suisse réalisent ce vœu. Mais seulement **5 hommes sur 10** en Suisse vivent en ménage avec des enfants. Seul **1 père sur 10** réduit son temps de travail pour disposer de davantage de temps pour la famille. **9 pères sur 10** disent le vouloir si seulement ils le pouvaient.

Le passage entre l'image du père impliqué et sa mise en œuvre concrète se révèle clairement être une difficulté. Bien que les hommes fournissent toujours plus de travail domestique et familial – l'écart avec les femmes a fondu à 10 heures (27.5 heures chez les femmes, 17.3 heures chez les hommes) – dans le même temps ceux-ci sont engagés en moyenne 12 heures par semaine de plus que les femmes dans une activité rémunérée. Il n'existe donc pas un «sexe paresseux», mais un problème non résolu de compatibilité. Malgré un accroissement de leur engagement éducatif, les hommes réduisent à peine leur taux d'activité (part actuelle des temps partiels: 16.4%). De la perspective de l'ISHG, ces découvertes sont riches en champs de tension, demandes contradictoires et exigences. Nous sommes intéressés à mieux connaître comment, en Suisse, les hommes et les femmes de différents milieux les perçoivent et font avec.

Le rôle de la femme, respectivement de la mère, ne doit pas être perdu de vue. La répartition traditionnelle des rôles avec «un soutien de famille masculin et un appoint féminin» n'est pas seulement due aux structures patriarcales du monde du travail

et de la société, mais repose également sur un arrangement commun passé entre les personnes au sein du couple (cf. Gesterkamp 2012). Pour permettre aux hommes d'être les pères qu'ils souhaitent être, les femmes doivent aussi se libérer de «l'idéal du père nourricier» et prendre elles-mêmes plus de responsabilités pour la sécurité économique de la famille. Cela impliquerait en conséquence un travail sur la définition du pouvoir au sein de la famille. Dans la littérature spécialisée, la réticence des femmes est décrite par le concept de «maternal gatekeeping» (Allen/Hawkins 1999). La conception bourgeoise de la famille, qui attribue des compétences plus grandes pour les femmes en matière d'activités de soins et d'éducation, a généré un comportement, souvent conscient mais aussi inconscient, de contrôle des femmes sur la sphère domestique.

L'engagement du père, même s'il est d'ailleurs espéré et souhaité, peut être ressenti comme une menace pour la propre position de la mère. La tentation est grande de vouloir exercer un contrôle sur ce que le père peut et ne peut pas faire, et comment il doit le faire. Il est clair que l'augmentation de l'implication paternelle au sein de la famille peut mener à de nouveaux conflits au sein du couple. Qui est censé ou doit faire quoi, quand et comment dans le ménage et dans l'éducation des enfants ne se décide plus sur le critère de l'appartenance à un sexe, mais doit être négocié, réfléchi et discuté chaque jour.

Ainsi les arrangements passés une fois restent toujours fragiles et les souhaits et exigences doivent être adaptés (Maihofer 2014). Pour bâtir de manière constructive cette nécessité de compromis, le développement d'une culture de la négociation est nécessaire au sein du couple, qui permette de pouvoir parler des insécurités et des conflits. Les pères doivent s'autoriser à se considérer comme un parent pertinent et d'égale importance et à se faire activement une place dans la famille. Mais pour ce faire, aussi bien les mères, l'Etat et l'économie doivent être prêts à renégocier la mise à disposition des conditions-cadres qui permettent vraiment la réalisation des modèles égalitaires (sans les imposer).

L'implantation du nouveau modèle, en cours d'ancrage, d'une paternité émotionnellement et quotidiennement impliquée, n'est pas seulement entravée au niveau individuel par le frein que joue l'image du rôle traditionnel. Elle l'est également en grande partie par le manque de conditions-cadres structurelles. Au lieu de rendre possible le libre choix du modèle familial par des condi-

tions-cadres politiques explicites, on le fait apparaître comme automatiquement garanti par l'Etat dans le cadre de la politique de la famille, alors qu'en réalité seule la poursuite du modèle du soutien de famille avec un revenu supplémentaire provenant de la femme est favorisée. La répartition équitable entre les sexes des activités domestiques et familiales ne peut réussir si l'on s'en tient au seul appel aux hommes/pères à en faire plus. Cela nécessite une renégociation des arrangements entre les sexes, autant au niveau de chaque couple qu'au niveau des modèles culturels. Nous considérons la conception de la paternité telle que présentée dans le présent rapport comme une poursuite des revendications essentielles du «State of the World Fathers Report»¹⁸:

- 1. Etablir des plans d'actions nationaux et internationaux pour promouvoir une paternité engagée et non-violente, ainsi qu'une répartition égale du travail de soins.**
- 2. Implémenter ces plans d'actions directement dans les systèmes et institutions publics afin de rendre possible et de promouvoir la participation égale des hommes dans la parentalité et les soins.**
- 3. Implémenter un congé parental équitable, payé et non-transférable, dans les secteurs public et privé, ainsi qu'une palette de mesures permettant la participation égale des femmes sur le marché du travail et la participation égale des hommes dans le travail de soins.**
- 4. Rassembler et analyser les données sur l'engagement des hommes et des pères dans le travail de soins.**
- 5. Accomplir une transformation radicale dans la répartition du travail de soins par des programmes destinés aux hommes et aux garçons, ainsi qu'aux femmes et aux filles.**
- 6. Reconnaître la diversité des soins fournis par les hommes et encourager toutes les formes de soutien.**

¹⁸ <http://sowf.men-care.org/download/>. Traduction en allemand sous http://www.simg.ch/fileadmin/user_upload/PDF/Stateof-the-Worlds-Fathers-Executive-Summary-German-web.pdf

**Le temps est venu d'un
changement de perspective.
Il est temps de reconnaître
l'engagement des hommes dans
le «care» comme une réalité, et
d'activer chaque mécanisme social,
économique et politique qui rend
possible la pérennité
de cette transformation.**



Bibliographie

- Allen Sarah & Hawkins Alan (1999). Maternal Gatekeeping: Mother's Beliefs and Behaviors That Inhibit Greater Father Involvement in Family Work. *Journal of Marriage and the Family*, 61, 199-212.
- Ariès Philippe (2003). *Geschichte der Kindheit*. München: Carl Hanser Verlag, 15. Auflage.
- Bauer Tobias (2000). *Die Familienfalle. Wie und warum sich die Familiensituation für Männer und Frauen unterschiedlich auf die Erwerbsbiographie auswirkt*. Eine ökonomische Analyse. Zürich.
- Baumgarten Diana, Wehner Nina, Maihofer Andrea, Schwiter Karin (2016). „Wenn Vater, dann will ich Teilzeit arbeiten“. *Die Verknüpfung von Berufs- und Familienvorstellungen bei 30jährigen Männern aus der deutschsprachigen Schweiz*. GENDER Sonderheft 4 (im Erscheinen).
- Baumgarten Diana, Kassner Karsten, Maihofer Andrea, Wehner Nina (2012). *Warum werden manche Männer Väter, andere nicht? Männlichkeit und Kinderwunsch*. In Walter Heinz & Eickhorst Andreas (Hrsg.). *Das Väter-Handbuch. Theorie, Forschung, Praxis*. Gießen: Psychosozial-Verlag, 415-443.
- Baumgarten Diana (2012a). *Väter von Teenagern. Sichtweisen von Vätern und ihren jugendlichen Kindern auf ihre Beziehung*. Opladen: Budrich UniPress.
- Baumgarten Diana (2012b). *(Nicht) Vater werden und (nicht) Vater sein heute*. APuZ Aus Politik und Zeitgeschichte Jg.60/40, 37-40.
- Baumgartner Doris (2006). *Familienarbeit, Erwerbsmuster und Arbeitsteilung im Haushalt*. Herausg. vom BfS, Neuchâtel.
- Behnke Cornelia, Lengersdorf Diana & Scholz Sylka (Hrsg.) (2014): *Wissen - Methode - Geschlecht: Erfassen des fraglos Gegebenen*. Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften.
- Bernardi Laura, Le Goff Jean-Marie, Ryser Valérie-Anne (2014). *Gender role-set family orientations and fertility intentions in Switzerland*. LIVES Working Papers, Lausanne.
- Born Claudia, Krüger Helga (2002). *Vaterschaft und Väter im Kontext sozialen Wandels. Über die Notwendigkeit der Differenzierung zwischen strukturellen Gegebenheiten und kulturellen Wünschen*. In Walter Heinz (Hrsg.). *Männer als Väter. Sozialwissenschaftliche Theorie und Empirie*. Gießen: Psychosozial-Verlag, 117-143.
- Branger Katja, Gazareth Pascale, Schön-Bühlmann Jacqueline (2003). *Auf dem Weg zur Gleichstellung? Frauen und Männer in der Schweiz. Dritter statistischer Bericht*. Sozialberichterstattung Schweiz, Herausg. vom BfS, Neuchâtel.
- Bürgisser Margret (2011). *Vereinbarkeit von Beruf und Familie - auch für Männer. Herausforderungen, Probleme, Lösungsansätze*. Bern: Hep Verlag.
- Bürgisser Margret (2008). *Väter in egalitärer Partnerschaft - Voraussetzungen, Chancen, Schwierigkeiten und Wirkungen*. In Walter Heinz (Hrsg.). *Vater, wer bist du. Auf der Suche nach dem „hinreichend guten“ Vater*. Stuttgart: Klett-Cotta, S. 98-123.

- Bundesamt für Statistik BfS (2016). Familienhaushalte mit Kindern. Neuchâtel. <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index/themen/01/04/blank/key/01/06.html> (Zugriff 12.5.2016).
- Bundesamt für Statistik BfS (2015a). *Die Bevölkerung der Schweiz. 2014*. Neuchâtel. PDF unter <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index/news/publikationen.html?publicationID=6854> (Zugriff 2.5.2016).
- Bundesamt für Statistik BfS (2015b). *Studien- und Lebensbedingungen an den Schweizer Hochschulen. Hauptbericht der Erhebung 2013 zur sozialen und wirtschaftlichen Lage der Studierenden*. Neuchâtel. PDF unter <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index/news/publikationen.html?publicationID=6328> (Zugriff 2.5.2016).
- Bundesamt für Statistik BfS (2015c). *Erhebung zu Familien und Generationen 2013. Erste Ergebnisse*. PDF unter http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index/infothek/erhebungen__quellen/blank/blank/efg/00.html (Zugriff 2.5.2016).
- Bundesamt für Statistik BfS (2013). *Das Engagement der Väter in Haushalt und Familie. Modul zur unbezahlten Arbeit 2010 der Schweizerischen Arbeitskräfteerhebung*. Neuchâtel. PDF unter <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index/themen/20/22/publ.html?publicationID=5382> (Zugriff 17.5.2016).
- Fux Beat (2005). *Familiale Lebensformen im Wandel*. Herausg. vom BfS Neuchâtel.
- Cyprian Gudrun (2007). *Väterforschung im deutschsprachigen Raum – ein Überblick über Methoden, Ergebnisse und offene Fragen*. In Mühling Tanja & Rost Harald (Hrsg.). *Väter im Blickpunkt. Perspektiven der Familienforschung*. Opladen & Farmington Hills: Verlag Barbara Budrich, S. 23-48.
- Decurtins Lu (1991). *Väter: Zwischen Rollennorm und neuer Lebensform: Ein Projektbericht*. Schule für Soziale Arbeit, Zürich.
- Dermott Esther (2008). *Intimate fatherhood. A sociological analysis*. London/New York: Routledge.
- Dermott Esther (2003). 'The 'Intimate Father': Defining Paternal Involvement'. *Sociological Research Online*, 8/4. Unter <http://www.socresonline.org.uk/8/4/dermott.html> (Zugriff 17.5.2016).
- Ehmer Josef, Erhardt Jens, Kohli Martin (2012). *Fertilität in historischer Perspektive*. In Stock Günther, Betram Hans, Fürnkranz-Prskawetz Alexia, Holzgreve Wolfgang, Kohli Martin & Staudinger Ursula M. (Hrsg.). *Zukunft mit Kindern. Fertilität und gesellschaftliche Entwicklung in Deutschland, Österreich und der Schweiz*. Frankfurt/New York: Campus Verlag, 32-71.
- Eidgenössisches Departement des Inneren (EDI) (Hrsg.) (2004). *Familienbericht 2004. Strukturelle Anforderungen an eine bedürfnisgerechte Familienpolitik*. Bern.
- Esping-Andersen Gøsta (2006). *The three worlds of welfare capitalism*. Cambridge: Polity Press.
- Fasang Anette Eva, Huinink Johannes & Pollmann-Schult Matthias (2016). *Aktuelle Entwicklungen in der Familiensoziologie*. *Zeitschrift für Familienforschung*. 27/1, 112-143.
- Featherstone Brid (2009). *Contemporary fathering. Theory, policy and practice*. Bristol, Portland OR: Polity Press.
- Gesterkamp, Thomas (2012). *Für Männer, aber nicht gegen Frauen*. *APuZ Aus Politik und Zeitgeschichte* 60/40, 3-10.

- Gregersdotter Katarina, Hållén Nicklas (Hrsg.) (2013). *Femininities and masculinities in action: On theory and practice in a moving field*. Oxford: Inter-Disciplinary Press.
- Grisard Dominique, Jäger Ulle & König Tomke (Hrsg.) (2013). *Verschieden sein. Nachdenken über Geschlecht und Differenz*. Sulzbach/Taunus: Ulrike Helmer Verlag.
- Helfferrich Cornelia, Klindworth Heike, Kruse Jan (2005). *männer leben. Studie zu Lebensläufen und Familienplanung – Vertiefungsbericht*. Bundeszentrale für gesundheitliche Aufklärung, Köln.
- Hollstein Walter (1989). *Der Schweizer Mann – Probleme, Hoffnungen, Ängste, Wünsche*. Zürich: Werd Verlag.
- Hurrelmann Klaus, Bauer Ullrich, Grundmann Matthias & Walper Sabine. (Hrsg.) (2015). *Handbuch Sozialisationsforschung*. 8. vollständig überarbeitete Aufl., Weinheim und Basel: Beltz Verlag
- Kassner Karsten, Wehner Nina, Baumgarten Diana (2013): *Vater sein: Fast genauso gut wie Mütter oder anders?* In Grisard Dominique, Jäger Ulle & König Tomke (Hrsg.). *Verschieden sein. Nachdenken über Geschlecht und Differenz*. Sulzbach/Taunus: Ulrike Helmer Verlag, 257-265.
- Kassner Karsten (2008). *Männlichkeitskonstruktionen von „neuen Vätern“*. In Baur Nina & Luedtke Jens (Hrsg.). *Die soziale Konstruktion von Männlichkeit. Hegemoniale und marginalisierte Männlichkeiten in Deutschland*. Opladen: Verlag Barbara Budrich, 141-163.
- Klindworth Heike, Walter Wolfgang, Helfferrich Cornelia (2005). *Frühe erste Vaterschaft – ein intendierter, passender Übergang?* In Tölke Angelika & Hank Karsten (Hrsg.). *Männer – das „vernachlässigte“ Geschlecht in der Familienforschung*. Zeitschrift für Familienforschung Sonderheft 4, Wiesbaden, 152-177.
- Kniebihler Yvonne (1996). *Geschichte der Väter. Eine kultur- und sozialhistorische Spurensuche*. Freiburg i.Br.: Herder.
- Krumbügel Janne (2015). *Der Übergang zur Elternschaft in ärztlichen Schwangerschaftsratgebern. Eine diskursanalytische Untersuchung von Mutter- und Vaterbilder*. In Seehaus Rhea, Rose Lotte & Günther Marga (Hrsg.). *Mutter, Vater, Kind - Geschlechterpraxen in der Elternschaft*. Opladen: Verlag Barbara Budrich, 141-155.
- Landolf Peter (1968). *Kind ohne Vater. Ein psychologischer Beitrag zur Bestimmung der Vaterrolle*. Bern: Huber.
- Levtov Ruti, van der Gagg Nikki, Greene Margaret, Kaufman Michael & Barker Gary (2015). *State of the World's Fathers: A MenCare Advocacy Publication*. Washington, DC: Promundo, Rutgers, Save the Children, Sonke Gender Justice, and the MenEngage Alliance.
- Levy René (2016). *Wie sich Paare beim Elternwerden retraditionalisieren und das gegen ihre eigenen Ideale*. Schweizerische Akademie der Geistes- und Sozialwissenschaften, swiss akademiks communications 11/3.
- Levy René & Widmer Eric (Hrsg.) (2013). *Gendered life courses between standardization and individualization. A European approach applied to Switzerland*. Wien: LIT Verlag.
- Levy René, Gauthier Jacques-Antoine & Widmer Eric (2013). *Trajectories between the family and paid work*. In Levy René & Widmer Eric (Hrsg.). *Gendered life courses between standardization and individualization. A European approach applied to Switzerland*. Wien: LIT Verlag, 71-92.

- Maihofer Andrea (Mitarbeit Diana Baumgarten) (2015). *Sozialisation und Geschlecht*. In Hurrelmann Klaus, Bauer Ullrich, Grundmann Matthias & Walper Sabine. (Hrsg.). *Handbuch Sozialisationsforschung*. 8. vollständig überarbeitete Aufl., Weinheim und Basel: Beltz Verlag, 630-658.
- Maihofer Andrea (2014). *Familiale Lebensformen zwischen Wandel und Persistenz. Eine zeitdiagnostische Zwischenbetrachtung*. In Behnke Cornelia, Lengersdorf Diana & Scholz Sylka (Hrsg.): *Wissen - Methode - Geschlecht: Erfassen des fraglos Gegebenen*. Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften, 313-334.
- Maihofer Andrea, Baumgarten Diana, Kassner Karsten, Wehner Nina (2010). *Familiengründung und Kinderlosigkeit bei Männern. Bedingungen von Vaterschaft heute im Spannungsfeld zwischen alten und neuen Männlichkeitsnormen*. ZGS Diskussionspapier, Zentrum Gender Studies, Basel. PDF unter https://genderstudies.unibas.ch/fileadmin/genderstudies/user_upload/redaktion/pdf/Divers/ZGS_Diskussionspapier_Maenner-Familie-Kinderlosigkeit_2010_01.pdf (Zugriff 10.5.2016).
- Micus Andrea (2013). *Starke Väter - starke Kinder. Was Kinder von ihren Papas brauchen*. Hannover: Humboldt-Verlag.
- Mühling Tanja & Rost Harald (Hrsg.) (2007). *Väter im Blickpunkt. Perspektiven der Familienforschung*. Opladen & Farmington Hills: Verlag Barbara Budrich.
- Mühling Tanja (2007). *Wie verbringen Väter ihre Zeit? Männer zwischen „Zeitnot“ und „Qualitätszeit“*. In Dies. (Hrsg.). *Väter im Blickpunkt. Perspektiven der Familienforschung*. Opladen/Farmington Hills, MI: Verlag Barbara Budrich, 115-160.
- Nentwich Julia (2008). *New fathers and mothers as gender troublemakers? Exploring discursive constructions of heterosexual parenthood and their subversive potential*. *Feminism and Psychology*, 18/2, 207-230.
- Nickel Horst (2002). *Väter und ihre Kinder vor und nach der Geburt. Befunde zum Übergang zur Vaterschaft aus deutscher und kulturvergleichender Sicht*. In Walter Heinz (Hrsg.). *Männer als Väter. Sozialwissenschaftliche Theorie und Empirie*. Giessen: Psychosozial Verlag, 555-584.
- Nollert Michael, Eppe Ruedi, Schief Sebastian, Gasser Martin & Kersten Sarah (2014). *Geschlechtsspezifische Ungleichheiten in der schweizerischen Arbeitswelt. Eine interkantonale Analyse politischer und institutioneller Einflussfaktoren. Zusammenfassung der Projektergebnisse - Langversion*. PDF unter http://www.nfp60.ch/SiteCollectionDocuments/nfp60_projekte_nollert_zusammenfassung_projektergebnisse_lang.pdf (Zugriff 10.5.2016)
- OECD (2004). *Babies and Bosses: Reconciling Work and Family Life. New Zealand, Portugal and Switzerland*. Volume 3.
- Possinger Johanna (2013). *Vaterschaft im Spannungsfeld von Erwerbs- und Familienleben. ‚Neuen Vätern‘ auf der Spur*. Wiesbaden: Springer-Verlag.
- Pro Familia Schweiz (2011). *Was Männer wollen. Studie zur Vereinbarkeit von Beruf und Privatleben*. St. Gallen.
- Puchert Ralf, Gärtner Marc & Höyng Stephan (Hrsg.) (2005). *Work Changes Gender: Men and Equality in the Transition of Labour Forms*. Leverkusen-Opladen: Verlag Barbara Budrich.
- Rückert-John Jana, Kröger Melanie (2015). *„Stillende“ Männer. Väterselbstbilder und Väterfremdbilder im Übergang zur Elternschaft*. In Seehaus Rhea, Rose Lotte & Günther Marga (Hrsg.). *Mutter, Vater,*

- Kind - Geschlechterpraxen in der Elternschaft. Opladen: Verlag Barbara Budrich, 81-99.
- Ryffel-Gericke Christiane (1983). *Männer in Familie und Beruf. Eine empirische Untersuchung zur Situation Schweizer Ehemänner*. Diessenhofen: Rügger Verlag.
- Sabla Kim-Patrick (2009). *Vaterschaft und Erziehungshilfen. Lebensweltliche Perspektiven und Aspekte einer gelingenden Kooperation*. Weinheim: Juventa.
- Scambor Elli, Wojnicka, Katarzyna & Bergmann Nadja (2012). *The Role of Men in Gender Equality – European Insights and Strategies*. Luxembourg, Publications Office of the European Union. PDF unter http://ec.europa.eu/justice/gender-equality/files/gender_pay_gap/130424_final_report_role_of_men_en.pdf (Zugriff 17.5.2016).
- Scambor Elli, Kirchengast Anna (2014). *Gleichberechtigte Teilhabe. Zur Wahlfreiheit von Männern und Frauen in der Übernahme von Betreuungsarbeiten*. Studie des Instituts für Männer- und Geschlechterforschung im Auftrag des Landes Steiermark (www.frau.steiermark.at)
- Schlesinger Kerstin, Urban Sonja (2015). *Wenn Eltern für ihr Baby einkaufen - Pränatale Elternschaftspraktiken an Orten der kommerziellen Babyausstattung*. In Seehaus Rhea, Rose Lotte & Günther Marga (Hrsg.). *Mutter, Vater, Kind - Geschlechterpraxen in der Elternschaft*. Opladen: Verlag Barbara Budrich, 31-48.
- Schmitt Christian (2005). *Kinderlosigkeit bei Männern. Geschlechtsspezifische Determinanten ausbleibender Elternschaft*. In Tölke Angelika & Hank Karsten (Hrsg.). *Männer - das ‚vernachlässigte‘ Geschlecht in der Familienforschung*. Zeitschrift für Familienforschung Sonderheft 4, Wiesbaden. 73-99.
- Schneider Norbert F., Diabaté Sabine, Lück Detlev (2014). *Familienleitbilder in Deutschland. Ihre Wirkung auf Familiengründung und Familienentwicklung*. Herausgegeben von der Konrad-Adenauer-Stiftung, Sankt Augustin.
- Seehaus Rhea, Rose Lotte & Günther Marga (Hrsg.) (2015). *Mutter, Vater, Kind - Geschlechterpraxen in der Elternschaft*. Opladen: Verlag Barbara Budrich
- Stock Günther, Betram Hans, Fürnkranz-Prskawetz Alexia, Holzgreve Wolfgang, Kohli Martin & Staudinger Ursula M. (Hrsg.) (2012). *Zukunft mit Kindern. Fertilität und gesellschaftliche Entwicklung in Deutschland, Österreich und der Schweiz*. Frankfurt/New York: Campus Verlag
- Schweizerische Eidgenossenschaft (2015). *Familienpolitik. Auslegeordnung und Handlungsoptionen des Bundes*. PDF unter <http://www.bsv.admin.ch/themen/zulagen/00058/index.html?lang=de>
- Schwiter Karin (2013). *Aversions to the commodification of care: How young Swiss adults plan to organise their future families*. *Social and Cultural Geography*, 14(5), 500-516.
- Schwiter Karin (2011a). *Lebensentwürfe. Junge Erwachsene im Spannungsfeld zwischen Individualität und Geschlechternormen*. Frankfurt/New York: Campus Verlag.
- Schwiter Karin (2011b). *Vom Spagat der Väter: Es braucht eine familienfreundliche Zukunft*. *Swiss Family. Das andere Familienmagazin*, 12(51), 18-19.
- Stamm Margrit (2016). *Väter. Wer sie sind. Was sie tun. Wie sie wirken*. Dossier 16/1. PDF unter <http://margritstamm.ch/images/Dossier%20Vaeter%20Januar%202016.pdf>

- Strub Silvia (2003). *Teilzeitarbeit in der Schweiz. Eine Untersuchung mit Fokus auf der Geschlechterverteilung und der familiären Situation der Erwerbstätigen*. Büro für arbeits- und sozialpolitische Studien BASS. Bern.
- Strub Silvia, Hüttner Eveline & Guggisberg Jürg (2005). *Arbeitsteilung in Haushalten. Aufteilung von bezahlter und unbezahlter Arbeit in der Schweiz*. Herausg. vom BfS. Neuchâtel.
- Tölke Angelika, Hank Karsten (Hrsg.) (2005). *Männer – Das „vernachlässigte“ Geschlecht in der Familienforschung*. Zeitschrift für Familienforschung, Sonderheft 4, Wiesbaden.
- Tölke Angelika (2005). *Die Bedeutung von Herkunftsfamilie, Berufsbiografie und Partnerschaften für den Übergang zur Ehe und Vaterschaft*. In Tölke Angelika & Hank Karsten (Hrsg.). *Männer – Das „vernachlässigte“ Geschlecht in der Familienforschung*, Zeitschrift für Familienforschung, Sonderheft 4, Wiesbaden, 98-122.
- Valarino Isabel, Gauthier Jacques-Antoine (2016). *Paternity leave implementation in Switzerland: a challenge to gendered representations and practices of fatherhood?* Community, Work & Family, 19/1, 1-20.
- Walter Heinz & Eickhorst Andreas (Hrsg.) (2012). *Das Väter-Handbuch. Theorie, Forschung, Praxis*. Gießen: Psycho-sozial-Verlag.
- Walter Heinz (Hrsg.) (2002). *Männer als Väter*. Sozialwissenschaftliche Theorie und Empirie. Gießen: Psychosozial-Verlag.
- Wehner Nina, Maihofer Andrea, Kassner Karsten & Baumgarten Diana (2010). *Männlichkeit und Familiengründung zwischen Persistenz und Wandel*. FamPra – Die Praxis des Familienrechts. (2), 295–314.
- Zinn Isabelle (2013). *Doing and undoing gender at work: Managing masculinities in contrasting occupational settings*. In Gregersdotter Katarina, Hällén Nicklas (Hrsg.). *Femininities and masculinities in action: On theory and practice in a moving field*. Oxford: Inter-Disciplinary Press, 175-196.

Graphs et tables:

Table 1: Nombre d'enfants désirés. Hommes et femmes entre 20 et 29 ans sans enfants naturels et adoptés, p. 28

Table 2: Nombre d'enfants désirés. Hommes et femmes de moins de 30 ans jusqu'à plus de 63 ans (moyenne), p. 29

Table 3: Temps moyen pour le travail domestique et familial 2013, p. 37

Annexe

Extrait de «Zur Lage der Welt Väter»: résumé allemand. Eine MenCare Advocacy Publikation. © Promundo, Rutgers, Save the Children, Sonke Gender Justice and The MenEngage Alliance, 2015, p. 12-15. Traduction française: Johan Rochel.

Recommandations pour améliorer la situation du monde des pères.

Pour atteindre une égalité dans les faits et œuvrer pour le bien de l'enfant, nous devons dépasser les représentations limitantes de la paternité et de la maternité. Ce dont les enfants ont vraiment besoin pour se développer et s'épanouir devrait constituer notre question fondamentale. Elle vise plus que le seul renforcement des hommes à être soignants. Elle fait partie d'une revendication globale pour une justice sociale et économique.

Pour cela des changements sont nécessaires dans la manière de faire de la politique, dans les systèmes et institutions, dans les offres et programmes, dans la recherche et la statistique. Le premier rapport sur la situation du monde des pères formule des recommandations spécifiques pour permettre de progresser dans chaque domaine. Ces recommandations sont résumées comme suit:

- 1** Etablir des plans d'actions nationaux et internationaux pour promouvoir une paternité engagée et non-violente, ainsi qu'une répartition égale du travail de soins. Les plans d'actions sur la paternité doivent couvrir de nombreux secteurs, avec notamment l'égalité entre les genres, les droits des enfants, la santé, l'éducation, le développement économique, la prévention de la violence et les droits liés au travail. Les actions proposées doivent être accompagnées d'indicateurs clairs et de budgets permettant d'identifier et de mesurer les progrès réalisés. Il importe de rendre visible la part de travail de soins qui échoit aux hommes et aux garçons.
- 2** Implémenter ces plans d'actions directement dans les systèmes et institutions publics afin de rendre possible et de promouvoir la participation égale des hommes dans la parentalité et les soins. Il s'agit de transformer en profondeur les politiques, les procédures, les parcours professionnels, les structures et les espaces publics dans des secteurs aussi divers que la santé, l'éducation, le monde du travail et les services sociaux. Cette étape est nécessaire pour transformer ces institutions et, ainsi, éviter un processus de répétition de normes injustes autour de l'engagement des hommes.
- 3** Implémenter un congé parental équitable, payé et non-transférable, dans le secteur public et privé, ainsi qu'une palette de mesures permettant la participation égale des femmes sur le marché du travail et la participation égale des hommes dans le travail de soins. Dans les milieux où une large partie de la population n'est pas formellement employée, des stratégies alternatives sont nécessaires pour permettre aux hommes de devenir des acteurs des soins, comme par exemple des transferts conditionnels en espèces et des systèmes d'assurance.

- 4 Rassembler et analyser les données sur l'engagement des hommes et des pères dans le travail de soins. Il importe ensuite d'intégrer ces nouvelles connaissances dans des politiques publiques qui transformeront la répartition du travail non-rémunéré, préviendront la violence à l'égard des femmes et des enfants, et contribueront à la santé et au développement des femmes, des enfants et hommes.
- 5 Accomplir une transformation radicale dans la répartition du travail de soins par des programmes destinés aux hommes et aux garçons, ainsi qu'aux femmes et aux filles. Ces programmes permettront de remettre en question les normes sociales actuelles et d'encourager l'engagement des hommes dans la vie des enfants. Un travail de transformation sur les genres doit débiter à un stade précoce et s'étendre sur toute la vie. Les filles et les garçons doivent être rapidement préparés à s'engager dans le domaine des soins et à subvenir aux besoins de leur famille. Les programmes doivent être intégrés dans les institutions et les structures existantes: école, initiative de développement des enfants en bas âge, services de santé, programmes parentaux et efforts de prévention de la violence.
- 6 Reconnaître la diversité des soins fournis par les hommes et encourager toutes les formes de soutien. Les programmes et les politiques doivent être conçus de manière à reconnaître et à soutenir les besoins des familles, en incluant les familles monoparentales, les parents adoptifs, les pères non-résidents, les pères gays, les pères adolescents et les familles élargies. Dans la mise en œuvre de ces recommandations, la participation des enfants est nécessaire pour définir et réaliser une nouvelle vision de la paternité et du travail de soins. Encourager la participation des hommes dans le travail de soins permet de favoriser des rapports aux autres porteurs de sens et sources de bien-être et de bonheur. En allant plus loin, il s'agit de favoriser le potentiel des hommes, des femmes et des enfants, tout en poursuivant un objectif d'égalité pour tous. Il est temps de changer la perception que nous avons de l'engagement des hommes. Nous devons mettre en place toutes les mesures politiques, sociales et économiques nécessaires à la transformation qui permettra à chacun d'entre nous d'améliorer son quotidien.

Lors de la mise en oeuvre de ces recommandations et pour concrétiser une nouvelle vision de la paternité et des soins masculins, il ne faut pas oublier d'inclure la situation et le point de vue des enfants.

Impressum

Editeur

La présente publication de l'Institut Suisse pour les questions d'Hommes et de Genre Sàrl (ISHG) a paru dans le cadre du Programme national MenCare Suisse (www.men-care.swiss) et sur mandat donné par la Faîtière suisse des hommes et des organisations paternelles männer.ch (www.maenner.ch).

Responsabilité du contenu

Andreas Borter et Dr Diana Baumgarten, Institut Suisse pour les questions d'Hommes et de Genre Sàrl (ISHG) (www.simg.ch).

Traduction française

Gilles Crettenand, Directeur MenCare Suisse romande, männer.ch

Citations

Les citations des pages 26, 28, 35, 42 proviennent du projet de recherche «Warum werden manche Männer Väter, andere nicht? Bedingungen von Vaterschaft heute» qui a été conduit de 2007 à 2010 au Centre Gender Studies de l'Université de Bâle, sous la direction du Prof. Andrea Maihofer, et financé par le Fonds National pour la Recherche (cf. <https://genderstudies.unibas.ch/forschung/forschungsprojekte/vaterschaft-heute/>). Les citations des pages 36, 39, 40 proviennent du projet de dissertation «Ich find's grundsätzlich eine gute Beziehung». Cette étude qualitative sur le point de vue de pères et de leurs enfants adolescents sur leurs relations réciproques a été conduite au Centre Gender Studies de l'Université de Bâle par Diana Baumgarten de 2005 à 2012. Concernant la présentation du document: tous les textes entre des guillemets doubles sont des citations exclusives d'autres auteur.e.s ou des citations provenant d'interviews. Ceux entre des guillemets simples proviennent de citations générales par exemple des paraphrases, des reports de propos, des discours familiers et des terminologies propres.

Photographies

Johan Bävman (www.johanbavman.se)

Partenaires de recherche

Dr Brenda Spencer et Dr Hakim Ben Salah, Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP).

Dr Boris Wernli, Swiss Centre of Expertise in the Social Sciences FORS.

Proposition de citations

Baumgarten, Diana & Borter, Andreas (2016). Patrie Suisse. MenCare Suisse-Report Vol. 1. Burgdorf/Zurich, Institut Suisse pour les questions d'Hommes et de Genre Sàrl (ISHG).

Le Programme national MenCare Suisse et son sous-projet ont pu se réaliser grâce au soutien de: Fondation OAK, Société suisse d'utilité publique, Fondation Mercator Suisse, Fondation Jacobs, Fondation Promotion santé Suisse (fonds des projets innovants), Fonds de la loterie des cantons de Zürich, Bâle-Ville et Schaffouse, Office fédéral des assurances sociales, Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes.

Sponsors de MenCare Suisse: Banque Cler, Kampaweb et Kampagnenforum.

L'impression du présent rapport en langue allemande a été rendue possible grâce au soutien de la Banque Cler.



www.mencare.swiss